

65 8902



NATIONS UNIES
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Distr. LIMITEE

ECA/TPTCOM/EXP/02/12
mars 2002

Original : FRANCAIS / ANGLAIS

Réunion préparatoire des Experts à la
douzième Conférence des Ministres Africains
des Transports et des Communications

2-3 mars 2002
Addis-Abeba, Ethiopie

**RAPPORT FINAL DE LA REUNION
DES EXPERTS PREPARATOIRE A LA DOUZIEME
REUNION DE LA CONFERENCE DES MINISTRES
AFRICAINS DES TRANSPORTS ET DES
COMMUNICATIONS**

A. ORGANISATION

1. La réunion d'experts préparatoire à la douzième réunion de la Conférence des ministres africains des transports et des communications s'est tenue à Addis-Abeba (Ethiopie) les 2 et 3 mars 2002 au siège de la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Cette réunion avait pour objet de passer en revue le rapport d'évaluation finale de la Décennie pour les transports et les communications et de préparer, à l'attention des ministres, les décisions appropriées en vue de l'arrangement qui fera suite au programme de la deuxième Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique. Les décisions qui seront prises par les Ministres contribueraient également à la réalisation de l'Union Africaine ainsi qu'au Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

B. PARTICIPATION

2. Ont assisté à la réunion, les représentants des Etats membres de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique suivants : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Djibouti, Egypte, Ethiopie, Erythrée, Ghana, Guinée, Jamahiriya Arabe Libyenne, Kenya, Malawi, Mali, Mauritanie, Maroc, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tchad, Togo et Zimbabwe.

3. Les institutions spécialisées des Nations Unies et les organisations intergouvernementales africaines suivantes étaient également représentées : Académie maritime régionale (AMR), Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA), Association de gestion des ports de l'Afrique de l'Est et australe (AGPAEA), Association panafricaine pour la coopération portuaire (PAPC), Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), Autorité de coordination de transport en transit du corridor nord (ACTT-CN), Banque africaine de développement (BAD), Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Communauté des Etats sahélo-sahéliens (CEN-SAD), Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Marché commun des Etats de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA), Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAOC), Organisation maritime internationale (OMI), Organisation de l'unité africaine (OUA), (SSATP/Banque mondiale), Union africaine des chemins de fer (UAC), Union internationale des télécommunications (UIT), Union panafricaine des postes (UPAP), Union postale universelle (UPU).

C. OUVERTURE DE LA REUNION

4. Le Président du Bureau sortant a souhaité la bienvenue à tous les participants à la Réunion préparatoire des experts à la douzième Conférence des ministres africains des transports et des communications. Il a rappelé que l'intégration des moyens de transports et de communications ainsi que la libre circulation des personnes et des biens constituaient la première étape et un tournant important dans la réalisation du développement de l'Afrique et

il a exprimé l'espoir que les discussions sur les transports et les communications déboucheraient sur une vision commune des moyens à mettre en œuvre pour renforcer l'intégration entre les États africains.

5. Il a souligné combien il importait que la réunion élabore un rapport incluant les recommandations pertinentes et logiques qui seraient non seulement accueillies avec satisfaction par les ministres des transports et des communications, mais qui pourraient également être facilement mises en œuvre aux niveaux national, sous-régional et régional. Pour conclure, il a invité les participants à œuvrer avec le sérieux qui les caractérise et à apporter au Secrétariat de la CEA le soutien nécessaire pour la préparation du rapport.

6. La réunion a été officiellement ouverte, au nom de M. K.Y. Amoako, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), par Mme Lalla Ben Barka, Secrétaire exécutif adjoint.

7. Elle a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants et leur a demandé d'observer une minute de silence à la mémoire des victimes de la grande tragédie ferroviaire survenue en Egypte au mois de février 2002. Elle leur a ensuite présenté les objectifs des programmes de la Décennie et les problèmes qui se sont posés depuis leur adoption. Elle a souligné qu'il fallait, de toute urgence, trouver une solution à ces problèmes dans le cadre du nouvel environnement international et que le point de départ devait, à cet égard, être le résultat de la dernière évaluation de la Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique. Elle a fait observer qu'avant la réunion, les travaux d'évaluation avaient porté sur l'impact général du programme de la Décennie des transports, au regard des buts et objectifs quantitatifs et qualitatifs établis.

8. S'agissant des résultats de l'évaluation, Mme Ben Barka a souligné que la mise en œuvre du programme de la Décennie avait ouvert la voie à une action et une mobilisation concertées. Une base avait été ainsi établie pour le développement de certaines activités dans tous les sous-secteurs. C'est dans ce contexte que des réformes ont été engagées et que des efforts d'harmonisation ont été mis en place au niveau régional. Les politiques ont porté sur des domaines tels que le désengagement progressif du secteur public et son retrait de la gestion directe et des activités opérationnelles. Ces réformes ont permis de créer un environnement favorable à la libéralisation des secteurs comme les chemins de fer, les transports aériens, les télécommunications et les transports maritimes. Les effets positifs de ces efforts se font déjà sentir. Après avoir présenté les leçons tirées des expériences acquises pendant la mise en œuvre des deux Décennies, le Secrétaire exécutif adjoint a rappelé que le plus urgent pour l'heure, consistait à pérenniser les réalisations et à trouver des réponses immédiates aux problèmes. Elle a affirmé que les nouvelles initiatives telles que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) pourraient apporter une contribution essentielle pour le développement du secteur et que nos partenaires au développement se devaient de soutenir ces efforts.

D. COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Election du bureau (point 2 de l'ordre du jour)

9. La réunion a élu le bureau suivant :

Président :	Afrique du Sud
Premier Vice-Président :	Sénégal
Deuxième Vice-Président :	Ethiopie
Premier Rapporteur :	Soudan
Deuxième Rapporteur :	République démocratique du Congo

Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail (point 3 de l'ordre du jour)

10. La réunion a adopté son ordre du jour et le programme de ses travaux ci-après:

i) Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Election du bureau
3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail
4. Dernière évaluation de UNTACDA II
 - 4.1. Rapport sur la troisième et dernière évaluation de UNTACDA II
 - a) Etat actuel des transports et des communications en Afrique
 - b) Evaluation de la mise en œuvre des projets thématiques
 - c) Evaluation de la mise en œuvre des programmes thématiques
 - Développement des ressources humaines et Banque de données des transports
 - Sécurité routière
 - Programme de politique de transport en Afrique Subsaharienne (SSATP)
 - Programme des routes transafricaines
 - Facilitation du trafic international
 - Décision/Déclaration de Yamoussoukro
 - d) Etat de la mise en œuvre du Cadre d'action adoptée en 1997 (Chapitre VI)
 - e) Evaluation de la réalisation qualitative et quantitative des objectifs de la Décennie (Chapitre VII)

- f) Evaluation de l'impact du programme de la Décennie sur le développement des transports et des communications en Afrique (Chapitre VIII)
 - g) Les perspectives d'avenir (Chapitre IX)
4.2. Recommandations du Comité de Coordination Inter-institutions sur la voie à suivre.
- 5. Divers
 - 6. Adoption du rapport et clôture de la réunion

ii) Programme de travail

La réunion a adopté le programme de travail suivant :

Matinée : 08 h 30 – 01 h 00
Après-midi : 14 h 30 – 17 h 30

Evaluation finale de UNTACDA II (Point 4 de l'ordre du jour)

11. Un représentant de la CEA a présenté l'évaluation finale d'UNTACDA II, qui était contenue dans le document ECA/RCID/042/01.

12. Se penchant sur la situation qui prévaut actuellement dans le secteur des transports et des communications en Afrique, les participants ont, après de longs débats, recensé les grands problèmes suivants:

- La nécessité de traiter des questions d'ordre institutionnel;
- Les moyens de rendre opérationnelle l'autonomie des autorités de l'aviation civile et d'inclure l'autonomie financière;
- Le développement de liens entre le financement des projets sous-régionaux et celui des projets nationaux;
- La recherche de financements parallèles pour des projets nationaux;
- La nécessité de renforcer la coordination du secteur routier au niveau régional;
- La nécessité de souligner l'importance de la sécurité routière aux niveaux sous-régional et régional;
- La nécessité d'uniformiser l'écartement des voies ferroviaires dans certains couloirs;

- La nécessité d'améliorer la connectivité et les tarifs des transports aériens et d'harmoniser les accords des services aériens;
- La nécessité d'harmoniser les pratiques de privatisation et de "corporatisation" d'en évaluer l'impact;
- La nécessité de réduire les coûts des transports;
- La nécessité pour les gouvernements de renforcer les compagnies aériennes en tenant compte des répercussions de la libéralisation;
- La nécessité de développer une symbiose dans le financement des infrastructures.

13. Les participants ont noté que les discussions sur les programmes de la Décennie avaient bien progressé. Ils ont, toutefois, constaté qu'il fallait envisager les interventions suivantes afin de tirer le meilleur profit de la mise en place d'un système intégré de transports et de communications en Afrique:

- Il convient de lier le développement des ports aux autres modes de transport pour fournir une base à une approche intermodale efficace;
- Il convient d'envisager la remise en état et l'entretien des infrastructures;
- Il convient de bien définir le rôle de l'Etat et celui du secteur privé dans tous les futurs programmes de développement, de remise en état et d'entretien des infrastructures. En effet, l'élaboration de normes, la réglementation, le suivi et l'évaluation devraient rester l'attribution des gouvernements.
- Il convient d'accorder davantage d'importance au développement des routes rurales comme base de développement des communautés rurales et de soutenir les programmes de lutte contre la pauvreté. Il est, en outre, possible de remédier à la marginalisation des communautés rurales en les utilisant pour la construction et l'entretien des infrastructures;
- Il convient d'assurer l'harmonisation du plan d'action avec les projets du NEPAD afin d'assurer le financement du plan d'action;
- Il convient d'accorder davantage d'importance au renforcement des capacités, notamment en ce qui concerne la planification, la gestion et la capacitation des ressources humaines en Afrique;
- Il convient de souligner le rôle de la paix et de la bonne gouvernance dans la mise en œuvre des programmes de développement des infrastructures, ces éléments étant l'une des conditions préalables au développement durable du secteur des transports et des communications;
- Les gouvernements devraient, de toute urgence, ratifier les différents protocoles et conventions, notamment en ce qui concerne le transport maritime;

- Il convient d'assurer des lignes budgétaires suffisantes pour l'entretien dans chaque pays; toutefois, dans le cas des couloirs de transport, la mise en place d'un mécanisme de financement de la maintenance a été suggérée;
 - Il convient de mettre en place une politique frontalière pour le développement des Pays les moins avancés (PMA) et d'intégrer diverses expériences nationales, qui constituent autant d'enseignements;
 - Il convient d'accélérer le processus de privatisation : à ce jour, la privatisation des entreprises des transports et des communications a été lente, ce qui a ralenti l'approvisionnement en capitaux privés;
 - Il convient de classer les institutions maritimes régionales.
14. Des débats prolongés ont été tenus sur le document la voie à suivre. Le document a été amendé et figure en annexe I au rapport.

Résolution

15. La réunion a proposé pour adoption par les Ministres, le projet de résolution joint en annexe II.

Questions diverses (point 5 de l'ordre du jour)

16. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

Adoption du rapport et clôture de la réunion (point 6 de l'ordre du jour)

17. La réunion a adopté le rapport et le projet de résolution avec quelques amendements.
18. Avant la clôture de la réunion, des consultations ont été menées pour la désignation des membres du bureau de la conférence ministérielle. Les nominations suggérées seront présentées aux Ministres.
19. Le président a ensuite clôturé la réunion en remerciant la CEA pour la qualité du rapport produit qui a servi à faciliter les échanges. Il a aussi remercié toutes les délégations pour leur présence et leurs contributions.